



LIGUE DE FOOTBALL DE LA GUYANE

Fondée le 20 octobre 1962 – Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbienne de Football – Membre de la CON-CA-CAF

NOTE INFORMATIVE

N°12/LFG/DF

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Mesdames, Messieurs,

Nous rappelons à l'ensemble des clubs, que les compétitions sont soumises à la procédure FMI conformément à l'article 139 bis des règlements généraux de la FFF.

Nous insistons sur les points ci-dessous :

- Le match doit être préparé durant la semaine sur le lien suivant : <http://fmi.fff.fr>
Les rencontres de votre club sont disponibles 7 jours avant.
- Le jour du match, il est impératif que le club recevant synchronise la tablette au moins une fois avant le début du match.
- La tablette doit être en état de fonctionnement pendant toute la durée du match
- Les équipes ayant plusieurs catégories doivent avoir plusieurs tablettes dans le cas où leurs matchs se suivent ou se jouent simultanément.
- Les clubs doivent transmettre à la CRA le nom et prénom de l'arbitre qu'ils auront désigné pour les représenter.
- Après le match, nous vous préconisons d'utiliser un partage de connexion afin d'effectuer la transmission immédiate de votre FMI.
Dans tous les cas, la FMI doit être transmise 24 heures maximum après le match, délai de rigueur.

En cas de difficultés avant (préparation, tablette défectueuse) ou après le match (problème de transmission), contacter sans délai l'administration de la ligue ou le département futsal.

Fait à Cayenne, le 23 septembre 2022

La Présidente du Département Futsal

Andréa IMFELD